

## DEMOCRATIE signifie :

« pouvoir » (kratos) du « peuple » (demos).

Nous y voilà ! Pour le gouvernement il s'agit de la mère de toutes les réformes. Depuis toujours les différents exécutifs ont toujours fait de la réforme des retraites un cheval de bataille idéologique. S'appuyant sur les rapports controversés du COR (Conseil d'orientation de retraite), ils ont toujours utilisé la peur de l'effondrement du système pour détricoter la retraite par répartition instaurée par le CNR (Conseil National de la Résistance) en 1945. Le Medef, avec l'approbation des gouvernants, n'a eu de cesse de mettre à bas une avancée sociale majeure. Ils sont en passe de réussir leur coup avec cette énième réforme qui méprise le texte fondateur :

« La retraite ne sera pas une antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie » (Ambroise Croizat- ministre du travail de 1945 à 1947)



DISPOSITIFS CARRIÈRES LONGUES		
DÉBUT DE CARRIÈRE	ÂGE DE DÉPART	DURÉE RÉELLE DE COTISATION
14 ANS	58 ANS	44 ANS
15 ANS	59 ANS	44 ANS
16 ANS	60 ANS	44 ANS
17 ANS	61 ANS	44 ANS
18 ANS	62 ANS	44 ANS
19 ANS	62 ANS	43 ANS
20 ANS	64 ANS	44 ANS

Bien sûr qu'une réforme est nécessaire. Mais c'est le financement qui doit être revu. Des solutions existent par l'augmentation des recettes :

- Tendre vers le plein emploi.
- Taxer les revenus non soumis à cotisations sociales (Dividendes, Stock option, Spéculation sur les œuvres d'art).
- Lutter efficacement contre les fraudes aux cotisations (Travail au noir).
- Lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.
- Mettre fin aux nombreuses exonérations de cotisations.
- Augmentation des cotisations patronales et salariées.

Vous pouvez aisément constater que la seule solution retenue, par les soi-disant représentants du peuple, est la réduction des droits pour les salariés avec une diminution des dépenses.

Et là, le gouvernement inflige une **double peine aux seuls salariés** avec **l'augmentation de la durée de cotisation ET le report de l'âge légal à 64 ans. Ces mesures pèsent uniquement sur les salariés.** Toutes les autres composantes de la société française ne contribuent pas au contrat social français.

Un tel constat doit appeler une action forte. Malgré la conjoncture difficile, le 19 Janvier doit être l'occasion de marquer fermement votre opposition à cette réforme. Deux années de droit supprimées pour une retraite bien méritée ne vaut-elle pas la perte ponctuelle de journées de travail ? Le recul du gouvernement ne passera que par une première manifestation **MASSIVE**. 1995 doit être la référence, la reculade du président ne sera qu'à ce prix. Toutes les organisations syndicales sont unies (c'est assez rare pour le souligner) **contre ce projet**, il est encore tant de peser efficacement et de démontrer qu'il est possible d'imposer d'autres options plus justes pour réformer notre contrat social. **La balle est dans votre camp. Soit les mobilisations et les manifestations sont une réussite et nous avons une chance de faire fléchir le gouvernement, soit le projet passe et vous en prenez pour deux, trois ans de plus !**

Certes les syndicats sont à la manœuvre. Mais ils ne sont que le moyen légal de faire bouger la France. La force collective est de votre côté. Au-delà des divergences idéologiques ou syndicales, c'est un combat légitime pour **TOUS** les travailleurs, **employés** et **cadres**. Nous sommes **tous concernés**. L'heure n'est plus à l'individualisme ou à la grève par procuration. **Mobilisons-nous**. Cette réforme est injuste pour le monde du travail. L'argent existe, il doit être utilisé pour le bien de tous.

**TOUS en GREVE jeudi 19 janvier ET à la MANIF à 14h30 au CHAMP DE FOIRE**